

EDITORIAL DU MAIRE

Habitants des ORMES,

L'année 1991 qui vient de s'achever dans la morosité selon les diverses informations du monde entier, ne doit en aucune manière entamer nos convictions et notre désir de poursuivre.

Je voudrais rappeler à tous, que chaque réalisation projetée, doit être menée à bien, même si elle demande un peu plus de temps que prévu, afin de bénéficier des avantages et d'éviter les inconvénients avec le souci permanent de rester dans les limites d'une pression fiscale raisonnable.

Au cours de cette année passée, à part la continuité de l'entretien et de la plantation des peupleraies (800 peupliers plantés), le fleurissement de nos places et espaces verts etc;... nous avons réalisé la rénovation et le chauffage de la classe maternelle, la réfection d'une partie de la grande rue du moulin d'Ocle, faisant suite au passage du gaz et au renforcement du réseau d'eau (défense incendie)... Le balayage des rues et surtout des trottoirs--Nos enfants ont été particulièrement l'objet de nos attentions: achat d'un ordinateur, arbre de Noël, contrat ville-enfant avec le district.

Pour nos retraités, nos anciens, le repas et le colis de fin d'année ont concerné tout le monde et à la lecture des remerciements, nous pensons avoir atteint notre but.

La mise sur informatique des concessions du cimetière représente pour l'équipe qui s'y emploie un travail considérable.

L'activité générale a été très diversifiée et a nécessité de nombreuses réunions: élaboration du plan d'occupation des sols, agrandissement de la salle E.P.S malgré son ajournement, la mise en place des autorisations pour l'ouverture de la carrière, l'élaboration du schéma directeur d'urbanisme concernant les communes des cantons de BRAY et de DONNEMARIE (bassée/montois) et tout dernièrement les contraintes pour le budget de l'eau.

Pour faire suite à ce programme déjà chargé l'année 1992 sera une grande année, les prévisions sont nombreuses:

-L'achèvement de la deuxième tranche d'humanisation de la maison de retraite.

-la sortie probable du contrat rural concernant, la poste, la maison des associations, l'église,

-Le curage du fossé de couture.

-La réfection de la rue du gué-bridou.

-L'aménagement de la salle E.P.S et son chauffage.

-La création probable d'une 4ème classe dans les locaux scolaires

-L'inventaire de toutes les propriétés bâties (passage d'une personne accréditée prévue pour répertorier cette application nécessaire pour l'avenir.

En gérant le quotidien il est possible que ces prévisions soient dépassées.

En ce début d'année 1992 je vous adresse mes meilleurs vœux, avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté en 1991.

Avec mes meilleurs sentiments



SOMMAIRE

PAGE

EDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE	
LE MOT DE L'INFORMATION	1
CONSEIL MUNICIPAL	2
COMMISSION D'URBANISME	3
NOTRE ECOLE	4
LA VIE DES ASSOCIATIONS	5 &
ET INFORMATIONS GENERALES	6
UN PEU D'HISTOIRE	7 & 8
DATES A RETENIR	9
CALENDRIER DES GARDES DES MEDECINS	10
ETAT-CIVIL	11

LE MOT DE L'INFORMATION

Avec plus de dix associations ou sociétés recensées, la vie associative de notre commune est très dense et tout le monde ne peut que s'en féliciter. A ce titre, nous donnons la parole à travers cet ECHO, à tous les groupes pour qu'ils nous restituent un résumé de leurs activités annuelles, mais qu'il est dommage que si peu d'associations nous répondent.

En ce qui concerne notre commission, nous nous sommes efforcés en 1991 de vous communiquer les informations communales nécessaires à votre confort et si parfois les flashes ont parus à certains "très minces", c'est tout simplement parce qu'il n'y avait pas d'information essentielles à faire paraître.

En 1992 nous continuerons bien entendu à vous informer et peut-être, si l'occasion se présente, nous ferons de nouveau une exposition photos comme en 1991 et, puisqu'il n'est pas encore trop tard, toute la commission d'information vous souhaite une bonne année.

COMMISSION D'URBANISME

Compte rendu d'activité en 1991.

La commission d'urbanisme s'est réunie à différentes reprises au cours de cette année. 17 dossiers ont fait l'objet d'une instruction, à savoir:

Déclaration de travaux exemptés de permis:

11 dossiers traités: Mrs De Natale guy, Girard Xavier, Leblanc Bernard, Racaud René, Magnen Pascal, Turpin/Prevel, Rochet Gerald, Lepème Jean-Marc, Vigueur Roger, Marin James.

Demande de permis de construire

5 dossiers: Mrs Montès, Trottereau, Minost Guy, Vivet (Cne des Ormes).

Demande de Certificat d'urbanisme.:

1 dossier: Propriété des conjoints Corgeron Marcel

Un seul pavillon neuf a été construit au cours de cette année (pavillon Montès)

Il est à noter une diminution des dossiers de permis de construire par rapport à 1990. Par contre, il y a une plus forte demande de déclarations de travaux exemptés de permis de construire (travaux de faible importance).

Plan d'occupation des sols: (état d'avancement du dossier)

P.O.S. Prescrit le 27.12.1990.

rendu public le 25.07.1991.

L'enquête publique qui devait avoir lieu en SEPTEMBRE, afin d'enregistrer les doléances éventuelles, a pris du retard du fait du désistement du COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR pour problèmes de santé.

Nous avons saisi le Tribunal Administratif de VERSAILLES pour qu'il nous désigne un nouveau commissaire enquêteur. Cette nomination vient d'avoir lieu, en la personne de monsieur Marc Pillot de Montigny-Lencoup. Les dates de permanence en mairie sont les suivantes:

24 Janvier de 18h à 20h

29 Janvier de 10h à 12h

05 Février de 10h à 12h

21 Février de 18h à 20h (clôture de l'enquête)

Un registre d'enquête sera ouvert en mairie à partir du 21 Janvier. Les observations pourront être faites aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

NOTRE ECOLE

En quelques dates,voici un compte-rendu des activités
-de l 'Ecole 1991-

Du 07.01.91 au 26.01.91: Les élèves de CE2.CM1.CM2.profitent au maximum de leur séjour en classe de neige a St CHAFFREY (Htes. ALPES).

le samedi 06.04.91: toute l' école sort dans la commune pour un défilé de carnaval très coloré.

le 12.06.91:la section enfantine rend visite à leurs correspondants avec un spectacle de marionnettes (coopérative scolaire) .

Le 24.05.91: la Prévention Routière expose les rudiments de la sécurité aux enfants.

les 30 et 31.05.91: le bus micro-informatique du Conseil Général présente aux élèves le matériel informatique et quelques logiciels.

En Juin :les élèves du CP au CM2 goûtent aux joies de la piscine(quand le temps le permet!) chaque lundi et vendredi.

Le 25.06.91: la section enfantine reçoit les correspondants.Visite au poneys-club (coopérative scolaire).

Le 29 .06.91: distribution des prix.offerts par la coopérative scolaire . Spectacle donné par les enfants ayant pour thème "le cirque".

Le 2.07.91: le voyage scolaire emporte les enfants à Vézelay et Arcy-sur-Cure en passant par la Vallée du Cousin.

Octobre 1991: Mise en oeuvre du projet d'école.
Parution du 1er numéro de "l'écho des Juniors"(le journal des écoliers)

Composition du conseil d'école:

Les Enseignants: Mme Viéville Chistine
Mme Walch Sylvie
Mr Lefèvre Alain

Les représentants des Parents d'élèves élus:

Les titulaires: Mme Lenfant Marie-THérèse
Mme Bernard Monique
Mr Guillaume Lionel

les suppléants: Mr Gastoué Olivier
Mme Le Bozec Nathalie

Le Maire Mr Marin James
le représentant du Conseil Municipal
Mr Varéchard René

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'A.C.S.A remercie toutes les personnes qui ont participé à ses activités en 1991 et si l'absence de "Catherinette" a été une légère déception lors de notre dernier bal , l'A.C.S.A vous donne ses premiers rendez-vous pour 1992 a savoir:

le 11 Janvier :concours de belote

le 22 Fevrier :bal masqué

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Le groupe ADELAIDE a été très heureux de vous présenter son spectacle. Une fois encore, vous étiez nombreux à y assister, ce dont nous vous remercions très chaleureusement; votre fidélité étant notre plus grande récompense.

Après une représentation, le 14 Décembre au C.F.A de Nangis, nos petites danseuses s'accorderont une trêve bien méritée, afin de reprendre en pleine forme, les répétitions.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.

La CROIX-ROUGE a été heureuse le 13 avril d'offrir un goûter aux personnes âgées de 70 ans et plus, habitant la commune.

Soixante-neuf personnes ont participé à ce goûter et quarante colis ont été remis aux personnes ne pouvant se déplacer.

Le goûter 1992 aura lieu le 4 avril.

Nous vous signalons que les personnes ayant des vêtements à donner peuvent les déposer tous les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 15h à 17h30 à la maison des associations de Bray sur seine. (rez-de-chaussée salle de la Croix-rouge)

Nous remercions toutes les personnes qui ont renouvelé ou pris leur carte d'adhérent.

Le groupe folklorique FLOREAL des Ormes tient à vous rappeler les diverses manifestations auxquelles il a pris part au cours de l'année 91.

17 Mars Thé dansant aux Ormes

02 Juin Festival de la Ferté-gaucher

16 Juin Ouverture de la base de loisirs de St Remi de la Vanne

13 Juillet Danses dans la salle des fêtes des Ormes (mauvais temps)

1er septembre Fête au village à Mousseaux

24 septembre Méchoui à la maison de retraite

Dés à présent, le groupe Ormois, ne cessant d'accroître son répertoire de danses (Bourrée, Branle, Gigue, Polka, Scottish) tient à vous souhaiter à tous une année 92 pleine de joie et d'espérance.

LA VIE DES ASSOCIATIONS SUITE

Le Tennis club des Ormes vous remercie de la confiance que vous lui avez témoigné lors du renouvellement des inscriptions pour la saison 91/92 (111 personnes) ainsi que pour votre participation au tournoi dont la finale s'est déroulée dans la bonne humeur sous un soleil radieux.

Nous vous rappelons le nom des vainqueurs dans chaque catégorie:

Mr MAURY MARTIAL	homme
Melle LEROY STEPHANIE	dame
Mr PAUWELS DAMIEN	jeune
Mr CHENAIE FRANCIS	vétéran
Mr MAURY MARTIAL (
Mr MAURY PHILIPPE (double

Afin de vous satisfaire davantage en 1992 nous avons prévu:

- La reconduction du tournoi,
- L'installation de deux nouveaux poteaux pour l'éclairage ,
- L'achat d'un nouveau filet ainsi que 2 bancs supplémentaires et d'un porte-vélos.

Enfin des cours seront dispensés en priorité aux enfants.

Tous à vos raquettes et meilleurs voeux pour l'année 1992.

INFORMATIONS GENERALES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES CIVILES DE SEINE ET MARNE

Quel que soit votre âge .vous avez besoin d'être bien informées
Renseignez-vous auprès d'ASSOCIATIONS COMPETENTES. qui ont travaillé depuis 40 ans à faire avancer la législation en votre faveur.

Pour la SEINE ET MARNE :

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES CIVILES

24 ,rue du Colonel Picot-77000-MELUN

Permanences à Melun, le mardi de 14 à 16 heures30

tél:60 68 43 10 .

Plusieurs personnes de la commune désirent créer un club de "TIR à l'ARC".

Les personnes intéressées par cette discipline sportive peuvent se faire connaître auprès de MADAME LOPEZ tel: 64 01 77 35

MONSIEUR BAUDHUIN tel: 64 01 73 56

MONSIEUR LHOMME tel: 64 01 70 15

Tous les renseignements complémentaires seront communiqués au cours d'une réunion qui évoquera les points suivants:

Assurances,

Jours d'entraînement,

Questions diverses.

UN PEU D'HISTOIRE

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES VILLAGES AVANT LA REVOLUTION.

L'administration des villages avant la révolution n'avait rien de comparable avec ce que nous connaissons aujourd'hui.

Il s'agissait plus de l'application des usages et était en rapport avec le génie populaire de nos anciens.

Au moyen âge, la seule autorité dans le village, en dehors du seigneur, était le curé. Celui-ci prit l'habitude de réunir les habitants de la paroisse en assemblée. Les sujets débattus portaient tant sur l'administration des biens communaux, entretien de l'église et du cimetière, de l'école, rétribution du maître d'école (sujet que nous avons traité dans l'écho municipal de l'année dernière).

Le pouvoir royal prescrivit à cette assemblée la répartition des impôts directs, la taille, les corvées. Ces assemblées nommaient un procureur ou syndic pour le représenter auprès de l'administration royale et en justice.

A l'origine, les hameaux de COUTURE et MOULIN D'OCLE étant bien distincts, il y eut pendant longtemps des assemblées différentes.

Le syndic était choisi de préférence parmi les manouvriers et les vigneron. Il touchait une indemnité qui aux ORMES était de 25 livres par an (assemblée de 1718 à 1729). En outre ses frais de déplacements à PROVINS, NOGENT-sur SEINE, ou même PARIS lui étaient remboursés.

Quand le syndic avait besoin d'argent pour les charges incombant à la communauté, il réunissait l'assemblée. Celle-ci était annoncée soit au prône soit de porte en porte comme cela se fait encore pour annoncer les enterrements. Elle était convoquée au son de la cloche et avait lieu le plus souvent à l'issue de la messe ou des vêpres.

Le notaire, le bailli, le greffier de justice ou le recteur des petites écoles établissait le procès-verbal.

L'unité civique au moyen âge n'était pas l'individu mais le foyer, on disait "le feu". Il en était de même dans le domaine fiscal. Une femme pouvait donc faire partie de l'assemblée, mais pas les mendiants ou les nomades.

Le notaire (ou le bailli) après avoir indiqué dans quelles conditions l'assemblée était réunie, notait le nom des principaux habitants qui y assistaient et terminait l'énumération par ces mots: "tous faisant et représentant la plus grande et saine partie des habitants".

Le syndic énonçait le motif de la réunion. S'il s'agissait de la taille, l'assemblée des Ormes était commune aux hameaux de Couture et de Moulin d'ocle. On nommait les collecteurs (un pour chaque hameau) chargés d'encaisser la taille et de la porter à Provins ou à Nogent et l'on discutait le montant imposé à chaque habitant. S'il s'agissait des charges du village, le syndic énumérait les dépenses auxquelles il devait faire face. Dans ce cas aux Ormes, il y avait une assemblée particulière pour chacun des hameaux avec les syndics respectifs, les dépenses communes (maître d'école, milicien) étaient partagées par moitié. Les charges du village comprenaient:

Le loyer de la grange du curé. (Le presbytère n'en comportant pas, celle-ci était nécessaire pour abriter les récoltes et les dîmes en nature.)

Le traitement du maître d'école et le loyer de sa maison.

Le loyer des taureaux.

L'indemnité du syndic et les différentes indemnités dues aux collecteurs d'impôts, le paiement des gardes, les dépenses pour les bâtiments ou les biens communs. Ainsi que l'écrit Rescif de la Bretonne "tout s'y décidait à la pluralité des voix".

UN PEU D'HISTOIRE SUITE

Ensuite le syndic proposait les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses. Dans notre paroisse il s'agissait principalement de la location des prés. En premier lieu il y avait une mise aux enchères, s'il n'y avait pas preneur, l'on procédait à une imposition par foyer (le total de l'imposition devant couvrir les dépenses) en échange d'une part de pâtures. L'assemblée de COUTURE réunissait environ 42 habitants, celle de MOULIN d'OCLE de 40 à 44.

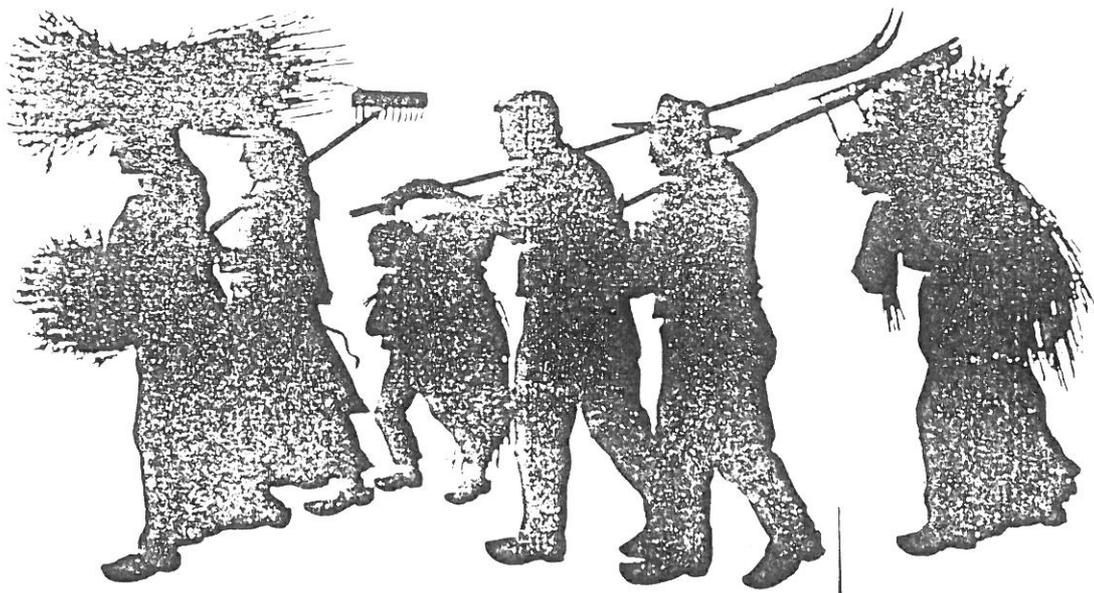
Lorsque l'assemblée était terminée le notaire ou le bailli établissait le procès-verbal. Il le faisait signer par les personnes présentes et envoyait le procès-verbal au subdélégué de NOGENT sur SEINE. Ce registre dura jusqu'à la révolution.

En 1777 l'intendant de Champagne créa dans un grand nombre de localités rurales des conseils de notables qui devaient administrer les communes de concert avec le syndic. Les conseillers étaient élus par tous les habitants ou par des catégories d'électeurs (citoyens actifs). Cette réforme ne fut pas appliquée dans notre village qui ne dépendait pas de l'élection de Champagne.

En 1787 cette mesure fut étendue à l'ensemble des élections. Les assemblées générales dont le rôle était singulièrement réduit se réunissaient encore dans certaines circonstances comme par exemple pour la nomination des maîtres d'école.

Le régime prévu par le règlement de 1787 s'il fut appliqué aux ORMES ne le fut pas assez longtemps pour qu'il ait eu un effet sur l'administration de notre village.

* ce texte est en partie rédigé d'après: UN VILLAGE DE LA BRIE CHAMPENOISE de Mr A. BINET.



JANVIER

- 11- Concours de belote A.C.S.A
- 18- Loto FOOT-BALL
- 30- Assemblée générale de l'AMITIE

FEVRIER

- 2- Concours de belote FOOT-BALL
- 9- Loto A.C.S.A
- 22- Bal masqué A.C.S.A

MARS

- 1er- Thé dansant FLOREAL
- 8- Concours de belote A.C.S.A
- 14- Concours de belote FOOT-BALL

AVRIL

- 4- Goûter aux anciens CROIX-ROUGE

MAI

- 8- Armistice de 1945
 - 23- Buffet campagnard FOOT-BALL
- La fête au village aura lieu le 31 Mai ou le 14 Juin

JUIN

- 6- Jeux intervillages à Jutigny
- 7- Assemblée générale du Tennis club
- 21- finale du tournoi de tennis

JUILLET

- 5- Distribution des prix à l'école
- 13- Retraite aux flambeaux et bal

OCTOBRE

- 3- Gala de danse ADELAIDE
- 10- Loto A.C.S.A
- 31- Repas des retraités

NOVEMBRE

- 5- Loto-choucroute A.C.S.A
- 11- Armistice de 1918

DECEMBRE

- 5- Concours de belote FOOT-BALL
- 19- Noël de l'école

/-----/

/ DERNIERE HEURE: RAMASSAGE DES MONSTRES LE 16 MARS 1992 /

/-----/

TABLEAU DE GARDES DES MEDECINS

JANVIER

5	Dr FENOT	GOUAIX
12	Dr GOY	DONNEMARIE
19	Dr GOY	DONNEMARIE
26	Dr ROSSIGNOL	BRAY

FEVRIER

2	Dr CHENET	DONNEMARIE
9	Dr PAYEN	LES ORMES
16	Dr AUBRIOT	BRAY
23	Dr BALLEREAU	BRAY

MARS

1er	Dr MANETTI	DONNEMARIE
8	Dr GOY	DONNEMARIE
15	Dr AUBRIOT	BRAY
22	Dr PAYEN	LES ORMES
29	Dr MANETTI	DONNEMARIE

TELEPHONE

AUBRIOT	60 67 11 70
BALLEREAU	60 67 13 01
CHENET	64 01 38 09
FENOT	64 00 74 26
GOY	60 67 39 11
MANETTI	64 01 38 09
PAYEN	64 01 72 05
ROSSIGNOL	60 67 11 70

PHARMACIENS

A dater de 1992 plus aucune liste de garde ne paraîtra.

Il appartiendra à chaque personne de téléphoner à son pharmacien habituel où des messages enregistrés donneront le nom des pharmacies de garde pour le week-end. Le commissariat de Provins fournira également le renseignement.

Vous trouverez ci-dessous les numéros des pharmacies de Bray et du commissariat de Provins

pharmacie BERCHOUX	60-67-10-14
de la halle	60-67-10-57
Commissariat de Provins	17 ou
	64-00-02-53

ETAT-CIVIL

I. NAISSANCES

LOLLIOT Thyphaine, Annette, Renée, Louissette,	15 Février
REGEAU Florent, Jacques, Gabriel	15 Janvier
VERRIER Coralie	18 Juillet
BRUTH Alexandre	14 Décembre

II. MARIAGES

BARBIERI Jean	20 Juillet
RACAUD Pascale	
CHOMA Christian	10 Aout
VERRIER Véronique	
MUNOZ Fabrice	04 Mai
REPERANT Corinne	
TONNELIER Régis	21 Septembre
ROUSSELIN Laurence	
TURPIN Gérard	28 Décembre
PREVEL Christiane	

III. DECES

FOSSART Paulette veuve Lopès de Azevédo	11 Janvier
BARBIER Kléber	21 Janvier
MARTISEK Julia	05 Mars
LAINVILLE Louis	29 Avril
LAZAR Maria veuve Korosec	02 Mai
GOUSSARD Jean	20 Juin
DIOT Rolande veuve Rivet	23 Juillet
PICHON Fernand	09 Aout
HAUTIN Bérangère veuve Legrand	29 Octobre
BOYER Palmyre veuve Carteron	23 Novembre
QUERU Henri	03 Décembre
FERNANDEZ Matilde veuve Lenoir	13 Décembre
PAGE Lucien	17 Décembre
MULLER Maurice	29 Décembre
